

Entreprises

Publié le 19/11/2022

Liste des centres de formation agréés par la direction des douanes pour devenir débitant de tabac (Outil de recherche)

Accéder au Outil de recherche

Cette page du site des douanes donne la**liste actualisée** des centres de formation agréés qui délivrent le permis d'exploitation d'un bureau de tabac (reprise, création ou extension d'un commerce existant). Il existe actuellement 5 centres agréés en France.

Vous trouvez également sur cette page lebulletin de pré-inscription à la formation.

Une fois complété, vous pourrez adresser ce document au centre de formation de votre choix.



Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30 Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : <u>01 42 31 81 81</u>

